

Renforcer et intensifier les coopérations transnationales en matière de détachement de travailleurs

Janvier 2023 - Juin 2024

Le projet ED6 en bref

Sommaire

Objectifs du projet	1
Partenaires du projet	1
Partenaires bénéficiaires :	1
Partenaires associés :	2
Calendrier du projet:	2
Activités mises en oeuvre:	3
Livrables déjà produits au cours du projet :	5

Objectifs du projet

L'objectif général du projet vise à renforcer et intensifier les coopérations transnationales pour une meilleure effectivité du droit communautaire relatif aux opérations de détachement.

Objectif spécifique 1 : Poursuivre le déploiement de plans de coopération opérationnels visant à garantir les droits des travailleurs.

Objectif spécifique 2 : Identifier, face à la problématique des travailleurs détachés provenant de pays tiers, les freins et les marges de manœuvre permettant d'agir sur les situations rencontrées.

Objectif spécifique 3 : Partager et diffuser les savoir-faire au plan transnational

Partenaires du projet

Partenaires bénéficiaires :

ARBEIDSTILSYNET, Norvège

ARBEIT UND LEBEN BERLIN-BRANDENBURG DGB/VHS E.V. Allemagne

ARBEIT UND LEBEN DGB/VHS HAMBURG EV, Allemagne

ASTREES Ultra laborans, France

AUTORIDADE PARA AS CONDICÕES DO TRABALHO, ACT, Portugal

CONFEDERAZIONE GENERALE ITALIANA DEL LAVORO (CGIL), Italie

EUROPEAN FEDERATION OF TRADE UNIONS IN THE FOOD AGRICULTURE AND TOURISM (EFFAT), Belgique

EUROPESE FEDERATIE VOOR BOUW- EN HOUTARBEIDERS FV (FETBB), Belgique

FEDERALE OVERHEIDSDIENST WERKGELEGENHEID, ARBEID EN SOCIAAL OVERLEG/SERVICE PUBLIC FEDERAL

EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE (SPF), Belgique

FEDERATION DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE DE LA CONSTRUCTION (FIEC), Belgique

GLAVNA INSPEKTSIYA PO TRUDA (GLI EA), Bulgarie

INSPECTIA MUNCII LABOUR INSPECTION (Inspectiamuncii), Roumanie

INSPECTION DU TRAVAIL ET DES MINES DU LUXEMBOURG ITM, Luxembourg

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP), France
 MINISTERE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION (DGT), France
 MINISTRSTVO ZA DELO, DRUZINO, SOCIALNE ZADEVE IN ENAKE MOZNOSTI, INSPEKTORAT REPUBLIKE SLOVENIJE ZA DELO, Slovénie
 NARODNY INSPEKTORAT PRACE (NIP SK), République Slovaque
 ORGANISMO AUTONOMO ORGANISMO ESTATAL INSPECCION DE TRABAJO Y SEGURIDAD SOCIAL (Mites), Espagne
 PLATFORM FOR INTERNATIONAL COOPERATION ON UNDOCUMENTED MIGRANTS ASBL (PICUM), Belgique

Partenaires associés :

ETELA-SUOMEN ALUEHALLINTOVIRASTO, Finlande
 ETUC CONFEDERATION EUROPEENNE DES SYNDICATS, Belgique
 LOUNAI-SUOMEN ALUEHALLINTOVIRASTO, Finlande
 MINISTRY OF LABOUR AND SOCIAL AFFAIRS, Grèce
 PIP PANSTWOWA INSPEKCJA PRACY GLOWNY INSPEKTORAT PRACY, Pologne
 SZW MINISTERIE VAN SOCIALE ZAKEN EN WERKGELEGENHEID, Pays-bas
 TILBURG UNIVERSITY- UNIVERSITEIT VAN TILBURG, Pays-bas
 WEC EUROPE WORLD EMPLOYMENT CONFEDERATION EUROPE Belgique

Calendrier du projet:

Kick-off 14 février 2023		
Objectif 1	Objectif 3	Objectif 2
Atelier de co-construction 16-17 mars 2023		
Réunions de co-construction		
Comité de pilotage de validation 28 avril 2023		
Mise en œuvre des plans de coopération Mai 2023-juin 2024		Questionnaires de recensement des pratiques
		Focus group 13 septembre 2023
		Séminaire transnational 1er décembre 2023
	Ateliers de partage 27 mars 2024 03 avril 2024 15 avril 2024 07 mai 2024 13 mai 2024	
Comité de pilotage final 23 mai 2024		
Conférence finale 14 juin 2024		

Activités mises en oeuvre:

Pilotage général du projet

Kick-off meeting: 14 février 2023, Bruxelles, 40 participants

Comité de pilotage final, 23 mai 2024, Marcy l'étoile, 29 participants

Objectif 1 : Mettre en œuvre des plans de coopérations

Atelier de co-construction des plans de coopération, 16 et 17 mars 2023, Bratislava, 33 participants

Comité de pilotage de validation des plans de coopération, 28 avril 2023, à distance, 37 participants

Plans de coopération :

- PT/SK :

Plan de coopération entre l'Inspection nationale du travail de Slovaquie, l'ACT (Autorité pour les conditions de travail) du Portugal, le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi des Pays-Bas avec la contribution du Bureau national d'inspection du travail de la République tchèque. Le plan visait à améliorer les informations sur la réglementation du détachement fournies aux agences de travail temporaire slovaques.

- BG-ES-FR-PL-PT-RO :

Plan de coopération entre la Direction de la mobilité du travail du GLI EA en Bulgarie, l'OEITSS (Agence nationale de l'inspection du travail et de la sécurité sociale) d'Espagne, la Direction générale du travail française, l'Inspection nationale du travail de Pologne, l'ACT (Autorité pour les conditions de travail) du Portugal et l'Inspection du travail en Roumanie. La coopération visait à améliorer la capacité à traiter la question des accidents du travail impliquant des travailleurs détachés.

- ES-PT :

Coopération entre l'ACT (Autorité pour les Conditions de Travail) du Portugal et l'OEITSS (Agence Nationale d'Inspection du Travail et de Sécurité Sociale) d'Espagne. Mise en œuvre opérationnelle d'un accord de coopération facilitant l'échange d'informations entre les deux autorités et le suivi des procédures.

- NO-DE :

Plan de coopération entre l'Autorité norvégienne d'inspection du travail (Arbeidstilsynet), les Commissaires régionaux à la protection de Norvège et Arbeit und Leben Hambourg et Berlin Allemagne pour former des professionnels chargés d'informer les travailleurs détachés et d'améliorer la prévention en matière de santé au travail.

- BE-PT :

Coopération entre l'ACT (Autorité pour les Conditions de Travail) du Portugal et le SPF Emploi (Service Public Fédéral - Emploi, Travail et Dialogue Social). Mise en place d'un réseau de correspondants de proximité, dans le but de contribuer à la coopération opérationnelle entre la Belgique et le Portugal sur les situations de détachement de travailleurs afin de garantir le respect de la réglementation et des droits des travailleurs détachés et de mieux lutter contre les situations frauduleuses.

- DE-PL :

Plan de coopération entre l'Inspection nationale du travail de Pologne et le Centre consultatif berlinois pour la migration et le travail décent (BEMA) d'Arbeit und Leben Berlin-Brandebourg pour former les consultants parlant polonais et améliorer leurs connaissances mutuelles.

- LUX-PT :

Plan de coopération entre l'Inspection du Travail et des Mines du Luxembourg et l'ACT (Autorité pour les conditions de travail) du Portugal visant à améliorer et renforcer la coopération transnationale en matière

de détachement de travailleurs. Plan de coopération impliquant des réunions et contrôles conjoints, suite à signature d'un Mémoire de coopération administrative.

- DE-SI :

Plan de coopération entre l'Inspection du travail de la République de Slovénie et le Centre consultatif berlinois pour la migration et le travail décent (BEMA) de l'Arbeit und Leben Berlin-Brandebourg visant à améliorer l'information fournie aux ressortissants de pays tiers détachés.

- NO-PL :

Plan de coopération entre l'Autorité norvégienne d'inspection du travail (Arbeidstilsynet) et l'Inspection nationale du travail de Pologne visant à identifier le modèle commercial des maisons préfabriquées afin de résoudre les problèmes liés au processus d'enquête sur le détachement.

- BG-DE :

Plan de coopération entre le Centre consultatif berlinois pour la migration et le travail décent (BEMA) de l'Arbeit und Leben Berlin-Brandebourg et la direction de la mobilité de la main-d'œuvre du GLI EA-Bulgarie. Mise à jour et diffusion d'une brochure d'information numérique interactive destinée aux travailleurs mobiles bulgares travaillant en Allemagne dans les secteurs des transports, de la construction et des soins. Renforcement du processus de coopération à travers la participation à un groupe de travail local et interinstitutionnel dédié à la mobilité des travailleurs, des actions conjointes d'information et de prévention, des formations de consultants et d'inspecteurs et la signature d'un accord de coopération.

- BG-DE-SK :

Plan de coopération entre l'Inspection nationale du travail de Slovaquie, le Centre consultatif berlinois pour la migration et le travail décent (BEMA) de l'Arbeit und Leben Berlin-Brandebourg et la Direction de la mobilité de la main-d'œuvre du GLI EA en Bulgarie - pour résoudre une situation réelle impliquant des travailleurs bulgares détachés en le secteur des soins. Plan de coopération en deux étapes : une inspection conjointe et une campagne d'information.

Objectif 2 : Identifier, face à la problématique des travailleurs détachés provenant de pays tiers, les freins et les marges de manœuvre permettant d'agir sur les situations rencontrées.

Recensement des pratiques en matière de détachement de travailleurs provenant de pays tiers : 12 réponses à un questionnaire

Focus group, 13 septembre 2023, Lisbonne, 28 participants

Séminaire transnational, 1^{er} décembre 2023, en ligne, 90 participants

Objectif 3 : Partager et diffuser les savoir-faire au plan transnational

Ateliers de partage regroupant les participants au projet

1	27 Mars 2024/ March the 27th 2024	Informing a target audience	68 participants
		Inform a target audience	
2	3 avril 2024/ April the 3rd 2024	Effectiveness and sustainability of cooperation	44 participants
		Effectiveness and sustainability of cooperation	
3	15 avril 2024/ April the 15th 2024	Finding practical solutions to emerging issues	73 participants
		Finding practical solutions to emerging issues	
4	7 mai 2024/ May the 7th 2024	Cooperation transnationale entre ONG et autorités publiques	58 participants

		Transnational cooperation between NGO and public authorities	
5	13 mai 2024/ May the 13th 2024	La santé au travail des travailleurs détachés Occupational health of posted workers	60 participants

Livrables déjà produits au cours du projet :

- [Les ressortissants de pays tiers sur le marché du travail de l'Union européenne](#), Document de travail, Jan Cremers, Janvier 2024, Tilburg law school
- Rapport de synthèse de l'atelier d'échange de pratiques : *Enquête sur un accident du travail impliquant un travailleur détaché*. Plan de coopération BG-ES-FR-PL-PT-RO
- Informations aux travailleurs détachés et aux employeurs : droits et obligations lorsqu'on travaille en France dans le cadre d'un détachement - formalités à accomplir en cas d'accident du travail en France – [page web disponible avec des informations en 8 langues](#) sur le site du ministère français du Travail. Plan de coopération BG-ES-FR-PL-PT-RO
- Document type de signalement transfrontalier d'un accident du travail. Plan de coopération BG-ES-FR-PL-PT-RO
- Version actualisée de la première édition de la brochure « *NA GURBET – mes droits en tant que travailleur détaché en Allemagne* » Plan de coopération BG-DE
- Dépliant en langue bulgare décrivant les principaux modèles d'emploi des demandeurs d'emploi bulgares en Allemagne. Plan de coopération BG-DE-SK
- Dépliant en allemand et en bulgare destiné aux familles utilisant les services de soins à domicile 24h/24 et 7j/7, les informant des conditions de travail minimales allemandes et des conséquences juridiques. Plan de coopération BG-DE-SK
- Dépliant d'information en plusieurs langues : albanais, bosniaque, serbe, slovène, allemand et anglais. Ce dépliant vise la prévention des détachements irréguliers de travailleurs de pays tiers. Plan de coopération DE-SI